



Compte rendu CHSCT du 15 avril 2022

Vos représentants CHSCT SOLIDAIRES FINANCES siégeant ce jour :

- Nicolas GOU (titulaire – co-secrétaire Solidaires Douanes)
- Guillaume ROUSSEL (titulaire – Secrétaire Solidaires Finances Publiques)
- Arnaud BLANFUNEY (expert)

Ce CHSCT se réunit en seconde convocation suite au boycott du 29 mars. Une déclaration liminaire intersyndicale a été lue (en pièce jointe).

Point 1 Approbation des procès verbaux de la séance du 13 septembre (pour avis)

Vote POUR à l'unanimité pour le PV du 13/09/2021.

Point 2 – Point sur la crise sanitaire COVID 19 (pour information)

Sur la DDFIP, les cas positifs se sont multipliés sur 2022.

A ce jour, 17 collègues vulnérables sont toujours en télétravail 5 jours sur 5.

La direction indique que le Médecin du travail est en contact régulier avec eux.

A notre surprise, l'assistante sociale n'est pas informée de ces situations et demande à être mise en relation avec les agents concernés.

Aucun agent des Douanes n'est en télétravail 5 jours sur 5.

En début d'année, le CHSCT a distribué des masques chirurgicaux pour les agents d'accueil dans les services de la DDFIP sauf à Mosson où la précédente dotation était toujours au fond d'un placard. Les agents n'ayant pas été informés de leur mise à disposition.

Solidaires Finances indique à la direction que contrairement aux dernières consignes, le port du masque n'est plus obligatoire à la Trésorerie Hospitalière.

Point 3 Présentation de la note d'orientation ministérielle 2022 (pour information)

La note a été présentée au CHSCT et les orientations pour 2022 sont les suivantes :

- Prévenir les risques liés aux nouveaux modes de travail, en particulier le télétravail.
- Anticiper et prévenir, les risques liés aux projets de réorganisation.
- Rester vigilant dans le contexte sanitaire.
- Prévenir les risques de désinsertion professionnelle et accompagner le retour à l'emploi.
- Prévenir et lutter contre les violences sexistes et sexuelles.
- Consolider et ancrer la culture de la prévention dans le quotidien du travail.
- Utiliser les crédits des CHSCT pour contribuer à la culture de prévention.

La note donne les principes directeurs d'une approche organisationnelle du télétravail.

Solidaires Finances demande au Président quelles actions ont été mises en place pour répondre aux recommandations de la note d'orientation.

Solidaires Finances insiste sur la nécessité de recueillir les expressions des agents sur l'organisation et les conditions de travail conformément aux préconisations de la note.

L'Inspecteur Sécurité Santé au Travail (ISST) informe que sur d'autres CHSCT, un questionnaire sur le télétravail avait été diffusé. Il transmettra une copie aux membres du CHSCT, pour une éventuelle déclinaison locale.

Du côté de la DGDDI, des travaux sur le télétravail selon la méthode de l'Agence Nationale pour l'Amélioration des Conditions de Travail (ANACT) sont en expérimentation au sein des directions de Bordeaux et de Lyon, les résultats sont attendus en fin d'année.

Solidaires Finances déplore que les recommandations de la note ministérielle soient si peu suivies par nos directions respectives (voir notamment au point 4).

Point 4 Douane – Présentation du rapport de l'ISST suite à ses visites du STA de Mèze, du SRE et de la BSI de Nîmes (pour information)

STA de Mèze :

L'ISST met en évidence deux risques majeurs sur cet atelier : le risque chimique et le risque incendie.

Sur le risque chimique, VERITAS n'a pas terminé l'évaluation commandée par le CHSCT. Suites aux préconisations précédentes de l'ISST sur le besoin de formation spécifique, il n'a pas encore été trouvé de prestataire compétent.

Sur le risque incendie, l'ISST propose l'installation d'une trappe de désenfumage obligatoire à partir de 300 m² (la surface des locaux est de 289 m²). Le CHSCT, au regard du montant important de la dépense (13 781€), a proposé un co-financement à la direction. Celle-ci ne veut pas car cet équipement n'est pas obligatoire.

SRE :

Suites aux dysfonctionnements réguliers de la VMC depuis le début de l'année et l'absence d'ouvrants, l'ISST s'est rendu sur le site.

Dans son avis technique, l'ISST rappelle l'obligation de vérifications périodiques des débits de la VMC afin d'atteindre le débit minimal prévu par le code du travail (25 m³ par heure et par occupant).

Solidaires Finances interroge la direction sur le retour du gestionnaire du site, sur la possibilité d'installation d'ouvrants sur les parties hautes des fenêtres telle que préconisée dans le rapport de l'ISST.

La direction reste en attente de la réponse du gestionnaire du site.

L'inconfort thermique lié à la panne du chauffage centralisé, entraîne un différentiel de température important entre le sol et le plafond des bureaux. L'ISST recommande de procéder à l'isolation de la partie du toit du garage située sous les bureaux.

Solidaires Finances a soulevé l'insuffisance des chauffages d'appoint qui ne peuvent pas fonctionner de manière continue (soir et week-end).

BSI Nîmes :

Son rapport met en évidence un risque sur l'évacuation incendie en l'absence de porte de secours dans le local des véhicules saisis. L'ISST recommande la création d'une porte d'évacuation dans le portail du garage.

Alors que la création d'une porte d'évacuation serait acceptée par le CHSCT, la direction propose le remplacement intégral du portail avec une porte incluse sous couvert du dysfonctionnement du portail. Le montant est donc plus conséquent et ne relève pas des compétences du CHSCT (entretien du propriétaire). Nous proposons un co-financement, la direction le refuse.

Lors de ce point, il fut abordé le sujet des gilets pare-balles féminins. Après les avoir attendus plusieurs années, ces gilets ne sont pas adaptés à la morphologie féminine, seule les housses ayant fait l'objet de prise de mesures. Encore un exemple de l'incompétence de la DG des douanes.

Point 5 DDFIP – Présentation du rapport de l'ISST suite à sa visite du centre de formation (pour information)

Avant la présentation de son rapport par l'ISST, la direction nous informe des travaux par la Métropole de la mise aux normes de l'accès extérieur aux PMR (partie basse).

En réponse à diverses recommandations de l'ISST, la direction a apporté les réponses suivantes :

- Sur l'ambiance lumineuse, des pavés LED avec variateur de luminosité ont été mis en place.
- Sur les insuffisances électriques, des prises seront ajoutées pour éviter l'usage des multiprises.
- Les divers plans (évacuation, ménage, électrique...) et les vérifications périodiques seront présentés après mise à jour.

L'ISST recommande le contrôle du débit de la VMC sur le site, et plus particulièrement des 2 salles aveugles. La direction s'y engage.

Solidaires Finances demande un bilan à l'automne des diverses réalisations de la direction.

Point 6 Compte rendu de la visite de la délégation du CHSCT 34 dans les locaux des sites Apollo et St Mathieu (pour avis)

APOLLO :

Les points suivants attirent l'attention de la délégation :

- l'ambiance lumineuse :

L'éclairage automatique des pseudo-couloirs est allumé toute la journée sur les 4 étages. Outre le gaspillage énergétique, les agents font part d'une gêne constante de cet éclairage. Il n'existe que 4 interrupteurs au second et troisième étage. La sectorisation défectueuse crée des problèmes entre les agents à cause de leurs différentes expositions à la lumière naturelle.

- l'ambiance thermique :

Au rez de chaussée, des températures de 14, 15° ont été constatées dans les bureaux. Alors que dans certains bureaux, nous étions plus proche des 25°. Hormis au 1^{er} étage, il est impossible de régler la température. De plus, les bouches d'aération sont placées au dessus des agents entraînant des conditions inacceptables.

- l'ambiance sonore :

La délégation constate un manque flagrant de cloisons de pleine hauteur, laissant les collègues dans des couloirs infinis. En particulier, ceux placés en bout de couloir se retrouvent face au bruit ambiant de tout l'étage.

- l'ambiance visuelle :

Elle est très inégale, par moment on se croirait au parc des expos (des allées avec des stands!).

Les mouvements de personnels sont constants et la concentration des agents est très compliquée.

S'isoler (téléphone perso...) sur certains services est très difficile.

Après certains points particuliers ont attiré notre attention :

Les toilettes sont bouchées sur plusieurs étages. Il n'y a pas de distributeur de savon au 3^e étage. La lumière ne fonctionne plus au PRS. Les collègues se plaignent que le 1/4 d'heure octroyé par la direction ne suffit pas pour se rendre au Campanile. A quelle date s'installe Chef Jean et le contrat est-il réellement signé ? Un mois et demi après, les agents n'ont toujours pas d'endroit pour conserver leur repas et manger. Les imprimantes des agents du SPF sont restées sur le réseau de Chaptal. Le SPF se plaint d'avoir leurs archives au sous sol, alors qu'ils en font une utilisation quotidienne.

Les préconisations de la délégation :

Il est urgent d'améliorer l'ambiance lumineuse et l'ambiance thermique, on ne peut pas laisser les agents dans des conditions aussi difficiles. Le cloisonnement est largement insuffisant pour permettre des conditions de travail décente. Nous préconisons de prendre exemple sur le 1^{er} étage que ce soit pour les ambiances lumineuses, thermiques, sonores et visuelles. En attendant, l'arrivée d'une restauration collective, étendre à une demi-heure le temps pour se rendre au Campanile, et la création urgente d'un vrai espace de restauration. Y-aurait-il la possibilité de faire remonter les archives vivantes du SPF alors que certaines armoires sont vides ?

Les réponses de la direction :

Sur le chauffage, la direction a commandé une étude car de nombreuses sondes ont été enlevées pendant les travaux. De nouvelles sondes seront posées à l'issue. Des télécommandes et des thermostats seront installés. Pour l'évacuation des sanitaires, les travaux sont en cours. Les locaux à

vélo seront améliorés. Pour les divers digicodes hors services, la direction fera appel à la garantie. Les réparations des fenêtres défectueuses (compas, oscillo-battant...) sont en cours. Des cloisons supplémentaires ont été installés au PCRP et au PCE. Deux frigos sont installés dans les 2 salles de convivialité. 20 armoires basses vont être installées au SPF. Pour les archives, toutes les armoires du SPF peuvent être remplies, contrairement aux consignes précédentes. Pour l'ambiance visuelle, des bacs plastiques avec des bambous plastiques seront installés.

Solidaires Finances réitère ces propos sur la dégradation des conditions de travail des collègues entre Chaptal et Apollo.

Solidaires Finances demande que l'ISST et les agents de prévention organisent une visite sur le site maintenant qu'il est occupé.

St Mathieu de Trévières :

La direction nous a précisé les points suivants :

Des stores « californiens » doivent être installés dans les bureaux dépenses.

Les volets roulants défectueux seront réparés

Des meubles pour ranger la vaisselle seront fournis.

Un éclairage avec détecteur sera installé coté entrée du personnel.

Un aménagement sera fait pour faciliter l'accès PMR à l'accueil.

Point 7 DDFIP – Travaux immobiliers dans le cadre du plan de relance (pour information) et Point 8 INSEE– Projet de travaux dans le cadre de l'opération préfectorale de réhabilitation énergétique (pour information)

La direction a lu les documents préparatoires au CHSCT.

Solidaires Finances s'est insurgé face aux manquements multiples de la direction sur ces travaux. En effet, nous avons reproché au Président du CHSCT, alors qu'il avait présenté la note d'orientation ministérielle en début de séance, que sur ces travaux en sites occupés, rien n'avait été fait comme préconisé.

Car la note recommande que : *les opérations envisagées dans le cadre de travaux impactant l'organisation du travail feront l'objet d'une présentation aux acteurs de prévention le plus en amont possible et a minima au stade de l'avant projet sommaire.*

Or :

- Aucun plan n'a été joint
- l'ISST ou le Médecin du travail n'ont jamais été conviés à visiter un de ces sites.
- Aucune présentation de l'organisation des travaux en site occupé, zone tampon.... n'a été communiqué au CHSCT, en amont.

Il a d'ailleurs fallu une visite de service de Solidaires sur le site du Millénaire pour avoir connaissance du début de ces travaux.

La direction tancée une seconde fois par **Solidaires Finances** après le CTL de la veille, consciente de ses erreurs nous a proposé :

- une visite des travaux au Millénaire le vendredi 22 avril.
- une visite des travaux à Pézenas le vendredi 29 avril.
- une visite des travaux à Lunel le vendredi 6 mai.
- une réunion mensuelle de suivi des chantiers à partir du 16 mai.
- de nous fournir tous les plans demandés.
- de respecter les recommandations pour les sites où les travaux n'ont pas encore commencé.

Il est inadmissible pour **Solidaires Finances** d'arriver à ce niveau là, car ce sont les collègues qui paient dans leurs désastreuses conditions de travail, l'amateurisme de notre direction. Les directives sur les conditions de travail sont aussi importantes que les autres et elles doivent être appliquées, en tout cas **Solidaires Finances** y veillera !

Pour information, le peu dont on dispose :

- Site du Millénaire : fin des travaux : début 2023.
- Site de Lunel : fin des travaux : octobre 2022.
- Site de Pézenas : fin des travaux : quatrième trimestre 2022.
- Site de Montmorency (bâtiment DDFiP et INSEE) : durée des travaux de juillet 2022 à décembre 2023.

Pour Montmorency, il y aura 2 zones tampon : ex CGR et plateau n°2 du centre de contact.

Pour Lunel, 4 postes de travail sont désignés et les travaux se feront en 8 phases. La climatisation sera livrée avant l'été.

Pour Pézenas, les travaux auront lieu en 3 phases.

Pour le Millénaire, à l'accueil, la salle d'attente est aménagée en 10 postes de travail et 3 box sont cloisonnés. A l'étage, la branche du tripode vide sera la zone tampon. Dans les 2 cas, les zones tampons sont insuffisantes et du télétravail forcé voire du flex-office sur le SIE sont prévus par la direction.

Point 9 Bilan du budget 2021 et propositions d'actions et de travaux pour 2022 : nature et montant (pour avis)

La douane nous informe que les travaux des sanitaires sur la BSI de Montpellier payés en 2021 par le CHSCT ne sont pas encore commencés, car l'entreprise choisie a fait faillite.

L'assistant de prévention cherche un nouveau prestataire.

INSEE :

Capteurs de CO2, distributeurs de gel et parasols. **Vote POUR**

Douane :

- casques de chantier, contrôles réglementaires, lampes de bureau, bac de rétention au STA et distributeurs de gants. **Vote POUR**

- Supports de clavier et lampes torches. **Vote CONTRE** (modèles inadaptées et trop chers)

DDFiP :

Cloisonnement à la trésorerie Hospitalière (co-financement), vérifications réglementaires, réparation du palier et escalier du CFP de Sète, réparation de l'escalier de Béziers Verdier, sécurisation de l'escalier de la For Pro, mise à jour du plan d'évacuation du Millénaire, 5 évac' chair (évacuation d'urgence PMR), Cloisonnement du SGC Cœur d'Hérault (co-financement), rénovation des marches d'escalier et marches accès patio Mosson, film solaire Apollo, Parasols (multi-site),

installation VMC à la For Pro sur 3 bureaux, lampadaires (St Pons, St Mathieu et For Pro), Capteurs de CO2, caissons d'imprimante pour les SPF. **Vote POUR**

Éclairage extérieur de Sète, rénovation du sol du parking Mosson (Solidaires vote Pour), Peinture du couloir de l'accès à la cantine de Mosson. **Vote CONTRE**

Le CHSCT a validé sur le principe, l'installation de stores à St Mathieu avant le prochain CHSCT.

Point 10 Plan de formation 2022 (pour avis)

Le plan de formation 2022 accepté par le CHSCT comprend :

- formation évacuation incendie.
- formation habilitation électrique.
- formation CASES.
- formation prévention risque routier.
- formation PSC 1 (premiers secours).
- formation SST recyclage.
- formation risque routier à vélo.
- prévention des RPS.
- gestion des conflits (forum théâtre).

Le CHSCT a exclu avec vigueur la formation « mieux vivre le changement ». Celle-ci est une tentative des directions respectives de faire accepter les restructurations et autres suppressions de services.

Questions diverses

DDFIP :

Centre de Contact (CDC) :

Solidaires Finances interpelle la direction sur la situation des agents au CDC. La visite annuelle obligatoire n'est pas respectée. Ces collègues sont soumis à des nuisances sonores importantes pour leur santé. Nous demandons que le Médecin du travail se rende sur le site et qu'un contrôle de l'ambiance sonore soit effectué.

La direction va se rapprocher du médecin du travail.

Saint Pons :

Solidaires Finances réitère la demande d'installation d'une rampe sur l'escalier extérieur pour prévenir tout risque de chutes. La direction est en pourparler avec la mairie.

Ce compte-rendu n'engage que ses rédacteurs mais se veut aussi fidèle que possible aux débats afin d'informer au mieux les agents sur les travaux du CHSCT de l'Hérault et nous restons à votre disposition pour toute précision.

Solidairement. Vos représentants.



DECLARATION LIMINAIRE INTERSYNDICALE CHSCT 34 RECONVOQUÉ DU 15 AVRIL 2022

Monsieur le président,

La reconvoque de ce CHSCT s'inscrit dans un contexte de revendications fortes, telles qu'exprimées par les agents de la DGDDI à l'occasion du mouvement social du 10 mars avec un taux de grévistes de 64 % sur la DR de Montpellier et 66,67 % sur les services support de la DI.

Ces chiffres conséquents témoignent de la détermination, de l'expression des revendications mais surtout du mal-être, de l'inquiétude et de l'angoisse de nos collègues sur l'avenir de nos administrations.

Nous exigeons l'arrêt immédiat de l'entreprise de démolition des politiques publiques, des services publics et de l'emploi public qui se poursuit dans nos directions.

L'abandon des missions fiscales de la Douane, leur transfert réalisé sans moyens, vers la DGFIP fera perdre 700 emplois statutaires a minima d'ici 2024 ainsi que des dizaines de milliards d'euros pour les caisses de l'État et des collectivités locales.

Tout comme à la DGFIP, avec la mise en place du nouveau réseau de proximité, le démantèlement des finances publiques a des conséquences désastreuses pour l'ensemble des agents, en termes de mobilité et de carrière, de conditions de travail et de rémunération.

Les représentants au CHSCT ne laisseront pas la politique destructrice relayée par nos administrateurs sacrifier encore et toujours les conditions de travail, déjà déplorables, de nos collègues.

Les représentants CGT – FO – SOLIDAIRES.